

Réf: Dossier N° 080608

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OSACO AFRICA »

Siège social Abidjan, Plateau, Plateau 6 rue Gourgas, Lot 63,
Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OSACO AFRICA »

Objet : Conseil, Conseil spécialisé dans le domaine de la sécurité, management des hommes, intégrité, conformité, anti-corruption, bonne gouvernance et conduite d'enquêtes administratives;- Formation dans les domaines sus mentionnés;- Prestation de services divers;-

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis, ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Plateau, Plateau 6 rue Gourgas, Lot 63, Ilot 47

Dirigeant(s) : M ZEBI BOGA ALFRED (GÉRANT), M BUCKLEY SEAN DANNY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01931 du 15/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10518/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

